



Arnaque a la carte bancaire paypal mais matériel livré par poste

Par **yannsarah**, le **19/08/2009** à **11:05**

Bonjour, je ne sais pas encore comment cela va se passer, ce que je peux dire c'est qu'au jour d'aujourd'hui ma situation est la suivante:

j'ai eu 9 commandes d'annulées par la société paypal prétextant sans aucune preuve que les achats etaient louches. ils m'ont retiré tout l'argent perçu. et me le réclament. de l'autre coté sur les 9 ordinateurs portables, 5 ont été livrés par la poste.

- paypal m'a annulé mes transactions (9 ventes de portables au total)
- la poste a livré conforme 5 colis
- j'ai 1 retour de colis postal pour personne inexistante ou n'habitant pas sur les lieux.
- j'ai 3 colis qui arrivent à retourner au fournisseur avec les frais que ça implique.
- paypal ,e m'a donné aucune explications ou preuves de ce qu'ils avancent. et me compte tous les frais d'annulation :

et cette note envoyée par mail de Paypal pour autant de transactions annulées:
Nous avons terminé notre étude relative à la réclamation suivante.

Des frais vous sont facturés pour cette transaction annulée. **Nous avons renvoyé les fonds au titulaire du compte PayPal et votre compte sera débité du montant de cette transaction.**

ce qui veut dire que les ordinateurs sont livrés et que la personne titulaire du compte paypal

est remboursée, toujours aucune preuve ne m'est donnée ne serais-ce que pour aller porter plainte et avoir des pièces dans mon dossier.

voilà, donc je leur ai envoyé un mail leur ordonnant de me fournir les preuves de ce qu'ils avancent avant 24 heures, sans quoi, j'irais porter plainte et contre paypal et contre la poste qui livre des colis sans savoir à qui, sans vérifier l'identité de la personne.

Autrement dit :

- Un gus "se fait voler sa Carte Bancaire" (ou il le fait exprès). – Il attend un peu avant de téléphoner au numéro "perte et vol de carte de crédit". – Il va chercher son ordinateur tout neuf chez son complice. – Et il se fait rembourser par paypal.

Elle est pas belle la vie ?

Yann G.

Par **Tisuisse**, le **19/08/2009** à **12:52**

Bonjour,

Et quelle est la question ?

Par **yannSarah**, le **19/08/2009** à **13:47**

en premier lieu, merci d'avoir lu ma question.

mes questions sont les suivantes:
que dois-je faire et dans quel ordre pour me décanter de tout cela ?

Paypal ne me répond pas, ou prétexte un dossier clos.

faut-il que je me fasse aider par un conseiller juridique car d'un côté il y a l'organisme de transaction qui a des torts, la poste qui livre sans savoir à qui, je dois en avoir aussi certainement même si j'ai fait mon travail correctement de bout en bout.

quels sont mes recours pour obtenir un remboursement ? n'étant pas coupable mais victime !

je vais aller porter plainte, mais sous quel motif ? dois-je déposer plusieurs plaintes: une contre x, une contre paypal et une contre la poste ?

merci de votre aide si précieuse pour moi en ces temps de désarroi total !
je commençais juste mes activités après un an de travail sur le projet

Par **Lag0**, le **25/05/2013** à **08:43**

Bonjour,
Quel est votre statut ? Êtes-vous vendeur professionnel ?